

*Visite de site autour des
suberaies varoises
le mercredi 3 juillet
à 10h
aux Mayons*



Dans le cadre du **FEADER** en cours sur la mobilisation de la ressource forestière, le syndicat mixte du massif des Maures et ses partenaires l'ASL SV, le CNPF PACA, l'ONF et le SPCV s'allient à la COFOR ALEC 83 pour organiser une demi-journée de discussion sur la suberaie varoise.



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

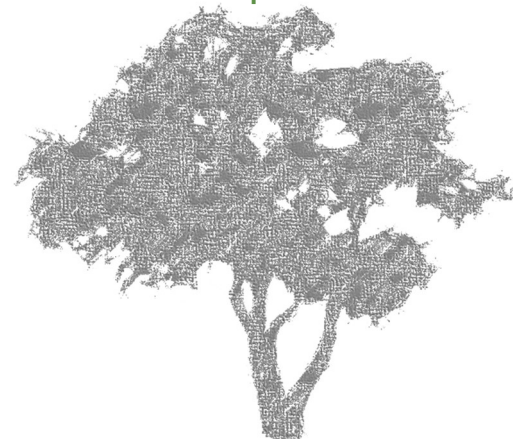
La gestion et préservation des suberaies reste un enjeu majeur de notre territoire, sur plusieurs aspects. Cette journée permettra de faire le point sur les actions du FEADER d'une part mais également d'assister à une levée de liège et de mieux appréhender les problématiques et opportunités associées, à l'attention des propriétaires publiques et privés.

Le **Groupement Forestier de la Fouquette** nous accueille pour cette demi-journée, en compagnie de l'Association Syndicale Libre des Suberaies Varoises, qui a prévu de lever le liège chez son adhérent.

Les aspects pratiques :

Rendez-vous au Domaine de la Fouquette, D75, Les Mayons à 10h.

Clôture de la réunion autour d'un apéritif offert et dégustation au domaine de la Fouquette.





Les partenaires :

Le Syndicat Mixte du Massif des Maures, établissement public qui regroupe 26 communes et 3 communautés de communes, en charge de l'animation de la charte forestière du massif des Maures et chef de file du FEADER sur la mobilisation de la ressource forestière du massif des Maures.

Aurélié Boulot
charteforestiere@syndmaures.fr

L'Association des Communes Forestières du Var conseille, représente, forme et informe les élus sur tous les sujets liés à la forêt et l'environnement. Elle fait émerger des projets de développement durable des territoires forestiers.

Grégory Cornillac
gregory.cornillac@cofor83.fr

L'ASL Suberaie Varoise, association de propriétaires forestiers locaux qui œuvre pour la gestion des forêts locales depuis 1991 et regroupe actuellement 300 propriétaires privés pour 15 000 ha de forêts.

Gisela Santos Matos
g.santos@suberaievaroise.com

Le Centre National de la Propriété Forestière est l'établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable des forêts.

Marie Gautier
marie.gautier@cnpf.fr

L'Office National des Forêts veille à l'entretien et au renouvellement des forêts publiques.

Luc Blaison
luc.blaison@onf.fr

Comment participer ?

En répondant par mail :
 au SMMM : charteforestiere@syndmaures.fr
 ou à la COFOR ALEC 83 : standard@cofor83.fr
 avant le jeudi 27 juin 2024.

